

CIRCULAIRE n° 11
ORGANISATION DE LA FIN D'ANNEE

Chers Parents,

Nous sommes heureux de constater que la situation sanitaire s'améliore et nous réjouissons de retrouver tous nos élèves en présentiel à 100%.

La session des évaluations certificatives approche et nous l'envisageons avec sérénité grâce aux balises des professeurs centrées sur les essentiels et les apprentissages effectivement réalisés par les élèves.

Organiser une session pour tous les élèves nous permettra d'établir un diagnostic clair des acquis et une mesure du parcours accompli afin de prendre les décisions les plus adéquates et de proposer, le cas échéant, un plan de remédiation individuel pour 2021/2022. Il s'agit également d'une occasion de montrer une évolution positive pour les élèves en perte de vitesse. C'est manifester notre confiance dans la capacité de progresser de chacun de nos élèves. Aussi, c'est une manière de valoriser une année chaotique, de lui donner du « sens » et de placer la question du choix au centre des décisions grâce au dialogue avec le jeune et vous-mêmes, en amont de cette session. Enfin, selon certains psychopédagogues, c'est continuer d'apprendre : à planifier, résumer, se questionner, établir des liens... Pour les élèves du 3^e degré, aux portes des études supérieures, c'est un apprentissage urgent.

L'hybridation des cours implique l'adaptation de notre RGE. Vous trouverez en fichier annexe les modalités d'évaluation, de sanction des études et de recours, en application pour cette fin d'année scolaire 2020-2021. Nous vous invitons à en prendre connaissance avec grande attention.

La planification de la fin d'année est jointe sous forme d'un tableau synthétique. Des éléments pratiques sont portés à votre attention.

SESSIONS D'ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES, SUSPENSION DES COURS ET ÉTUDES

L'accompagnement méthodologique se termine le jeudi 10 juin au 1^{er} degré et le jeudi 03 juin au deuxième degré. Les élèves ont congé tous les après-midis dès le début de leur session. Merci de signer l'horaire précis de la session dans le journal de classe de votre enfant.

Pendant la durée de leur session, les élèves ont la possibilité de retourner étudier à la maison selon les dispositions détaillées à la page suivante.

La date du dernier examen peut varier d'une année ou d'une option à l'autre. Quoi qu'il en soit, le mardi 22/06 correspond à la dernière journée où des évaluations seront organisées au Collège.

Durant toute la période des évaluations certificatives, une **étude surveillée** (accessible aux élèves de tous les degrés) est organisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusque 17h15 et ce, **dès le 7/06 jusqu'au lundi 21/06 inclus à 17h15**. L'étude est strictement silencieuse et réservée au travail scolaire.

Les élèves qui restent les après-midis pour étudier sont obligés de dîner à l'école. Ils n'auront pas l'autorisation de dîner dehors. Ils doivent prendre leur pique-nique. Le journal de classe de ceux qui restent à ces séances d'étude sera paraphé à l'heure de leur départ. Nous vous demandons de remplir le formulaire en ligne pour annoncer la présence de votre enfant aux études, **au plus tard le 31 mai** : <https://forms.office.com/r/Tf6xC2zxsc>

Les journées des 22, 23 et 24 juin 2021 sont consacrées aux délibérations. Les élèves restent à la maison. L'école est ouverte jusqu'au 30 juin. Une permanence est organisée pour toute démarche administrative ou demande de RDV jusqu'au 06 juillet. La rentrée scolaire prochaine est prévue le 02/09 pour toutes les classes jusqu'à la 4^e année. Les 5^e, 6^e et 7^e années rentreront le 03/09.

<p>1^{er} C, 2^e C et 2^e S</p> <p>Session entre le 15/06 et le 21/06</p>	<p>Les élèves arrivent chaque jour à 8h05 et ne peuvent quitter l'école avant 11h45. Si une évaluation certificative ne prend pas 4h, des moments de révision seront prévus. Les élèves ont donc l'obligation d'être en possession de leurs cours de l'évaluation certificative du jour et du lendemain. Les matières visées sont le néerlandais, les mathématiques, le français, les sciences et l'étude du milieu, pour les 1^{res} (bilan dans les matières du CEID – report de la cotation en septembre 2021) et pour les 2^e années (épreuves externes du CEID).</p> <p>Concernant l'oral du CEID Néerlandais pour les 2^e C et S : l'organisation du CEID nous contraint à placer l'oral, les lundi 14/06 (après-midi, pendant les cours) et les mardi 15/06, mercredi 16/06, jeudi 17/06, vendredi 18/06 et lundi 22/06 (début d'après-midi). Un courrier reprenant les détails (h et jours précis) de la passation de cet oral sera communiqué en temps voulu. Ce courrier devra nous être remis signé.</p>
<p>1^{er} degré différencié</p> <p>Session les 17/06, 18/06, 21/06 et 22/06</p>	<p>Les élèves arrivent chaque jour à 8h05 et ne peuvent quitter l'école avant 11h45. A noter que la mise en place des aménagements raisonnables peut entraîner des retards jusque 12h35 pour quelques élèves.</p>
<p>2^e degré</p> <p>Session entre le 08/06 et le 17/06</p>	<p><u>Afin de préparer au mieux cette session, les élèves seront libérés le lundi 07/06 à 11h45.</u></p> <p>Les élèves auront des matinées d'évaluation(s) (entre 2h et 4h) ; si une seule évaluation de 2h est prévue durant la matinée (une évaluation qui commence ou se termine à 10h), ils seront tenus d'être présents dans le Collège uniquement pour cette durée.</p>
<p>3^e degré</p> <p>Session entre le 08/06 et le 21/06</p>	<p><u>Afin de préparer au mieux cette session, les élèves seront libérés le lundi 07/06 à 11h45.</u></p> <p>Les élèves présentent leurs évaluations écrites et orales (entre 2h et 4h) aux heures fixées par le professeur. Nous demandons aux élèves de quitter le Pavillon dès qu'ils ont terminé leur évaluation. Pour rappel : l'oral du TFE est programmé le 21/06 pour les élèves des 6 GT/TT (une plage horaire spécifique de 30' entre 8h et 18h).</p>

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

En cas d'absence

Les élèves absents à une évaluation certificative ont l'obligation de prévenir dès 7h45, le plus tôt possible avant le démarrage de celle-ci, l'Accueil au 064 23 99 99 et de confirmer le numéro auquel l'école peut les joindre.

Pendant la période des examens, toute **absence doit être obligatoirement justifiée par un certificat médical à remettre le lendemain de l'absence à l'Accueil du Collège.**

Comme pour les interrogations, si l'absence à une évaluation certificative ou à une épreuve de qualification n'est pas recevable ou si elle est injustifiée, le professeur attribuera à l'élève un résultat nul pour l'évaluation certificative ou la partie de l'évaluation visée (voir RGE 2020-2021, p. 11, point 3.3.2).

Les évaluations certificatives de fin d'année non réalisées pourront éventuellement être reportées à la fin du mois de juin, mais dans ce cas, l'élève risque de ne pouvoir être délibéré qu'en septembre. Si une maladie plus longue empêche un élève de se présenter à un plus grand nombre d'évaluations certificatives, il est possible qu'un calendrier spécifique lui soit aménagé pour la fin du mois d'août et le début du mois de septembre.

Document de recours

Ce document sera accessible sur le site du collège www.cndbs.be, dès le mardi 15/06 sous l'onglet DOCUMENTS OFFICIELS. Le document « papier » sera disponible à l'accueil du Collège à partir de cette date.

Tenue vestimentaire

Pendant les évaluations certificatives écrites et orales, les épreuves de qualification et la proclamation des résultats des **classes terminales, le foulard blanc** est de mise pour les filles et **la cravate blanche** pour les garçons (en vente/location auprès de Messieurs Wanuffel ou Piéron, éducateurs au Pavillon). De plus, les élèves doivent respecter les consignes transmises par leurs enseignants.

Fraude

Toute fraude pendant une évaluation certificative sera sanctionnée par l'annulation de celle-ci même si cela doit entraîner des conséquences graves pour le passage de classe.

À noter que les **montres connectées et GSM** sont interdits lors de la passation des évaluations.

Homologation

Au début de l'année, vous avez signé une décharge dans laquelle vous vous engagez à garder à domicile les documents : notes de cours, travaux et contrôles corrigés... jusqu'à l'homologation du prochain diplôme. Nous vous remercions de respecter cet engagement.

Clefs U-key et casiers

Seuls les élèves **qui ont l'intention de quitter l'école** doivent rapporter leurs clés à l'accueil et y joindre un numéro de compte bancaire. Il est possible de la déposer dans une enveloppe bien fermée comprenant obligatoirement le DOCUMENT-TYPE accessible sur le site du collège www.cndbs.be, dès le mardi 15 juin, sous l'onglet DOCUMENTS OFFICIELS. L'économat reversera la ou les cautions, selon l'état des comptes.

Bulletins non remis

Après le contact pédagogique, les bulletins non remis aux élèves ne seront pas envoyés par la poste. L'élève peut venir chercher son bulletin en échange **de son journal de classe complété** (s'il ne l'a pas déjà remis) à l'accueil entre le lundi 28/06 et le mercredi 30/06 ou au local des inscriptions pendant la période des permanences de juillet/août. Si l'élève ne peut se présenter, ses parents/beaux-parents ou les personnes qui en sont responsables peuvent retirer le bulletin dans le respect sous certaines conditions. Les alliés des 2^e et 3^e degrés (grands-parents, frères et sœurs, oncles, tantes...) ou toute autre personne ne peuvent recevoir le bulletin que s'ils sont détenteurs d'une lettre d'autorisation signée par les parents ainsi que **du journal de classe complété**.

Modification du choix d'option

Vous avez reçu à la rentrée du congé de Pâques une lettre explicative et un document à remplir concernant le choix d'option de leur enfant pour l'année scolaire 2021/2022 à remettre le 03 mai. À ce propos, nous vous rappelons de ramener ce document le plus vite possible car votre choix risque de ne pas être rencontré. Si ce choix d'option ne correspond plus à vos attentes et/ou aux décisions du conseil de classe, il faut impérativement prévenir le Collège **au plus tard le lundi 28/06**. Un dialogue à propos du choix d'orientation de votre enfant pour 2021/2020 est plus qu'encouragé avec l'équipe éducative et la direction. N'hésitez nullement à ouvrir le dialogue à ce propos avec nous.

Livres scolaires et frais scolaires

La liste des livres scolaires utiles pour les différents cours et les possibilités d'acquisition de ces manuels via CLUB vous seront communiquées prochainement par voie électronique et sur le site, en même temps que la liste d'évaluation des frais scolaires pour 2021/2022.

ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE

JEUDI 13/05, VENDREDI 14/05	Congé de l'Ascension
JEUDI 20/05	Annulation de l'après-midi de concertation pédagogique pour les professeurs du 1 ^{er} degré : cours normaux jusque 15h15/16h05 et maintien de l'accompagnement méthodologique et de l'étude du soir.
LUNDI 24/05	Congé de Pentecôte.
ENTRE LE 03/06 ET LE 11/06	Situation d'intégration et/ou jurys de qualification pour les élèves des 2 ^e et 3 ^e degrés TQ et P – <i>Certaines épreuves ont lieu hors session : voir agenda des élèves.</i>
DU LU 31/05 AU 07/06	Trêve (pas d'évaluations) : révisions, remédiations pour les élèves des 2 ^e et 3 ^e degrés.

DU LU 31/05 AU 11/06	Trêve (pas d'évaluations) : révisions, remédiations pour les élèves du 1 ^{er} degré.
LES 15/06 (MATINÉE), 16/06 (MATINÉE) ET 17/06 (JOURNÉE)	Dépôt des demandes de conciliation interne pour les qualifications . S'il y a contestation des décisions, les recours doivent être rédigés sur le formulaire officiel et doivent être déposés au secrétariat contre accusé de réception au plus tard le jeudi 17/06 à 16h.
DU MARDI 08/06 AU LUNDI 21/06	Évaluations certificatives en présentiel des 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e sur les essentiels fixés par la FWB (<i>Certaines évaluations certificatives limitées ont lieu hors session : voir les journaux de classe des élèves</i>).
LUNDI 21/06	Défense du TFE pour les 6 ^e GT/TT selon l'horaire individuel (entre 8h et 18h)
DU LUNDI 14/06 AU LUNDI 21/06	Évaluations de fin d'année des 1 ^{res} et évaluations externes du CEID (français, mathématiques, sciences, néerlandais) et en EDM des 2 ^{es} sur les essentiels fixés par la FWB.
DU JEUDI 17/06 AU MARDI 22/06	Évaluations du CEB pour les 1 ^{res} et 2 ^{es} Différenciée sur les essentiels fixés par la FWB.
JEUDI 24/06 JUSQUE 10H	Contact par téléphone des parents de terminale dont l'élève est en échec.
JEUDI 24/06 À 17H, 18H30 ET 20H00	Proclamation des résultats des classes terminales. Les élèves se présentent dans la tenue exigée durant toute la session (oraux, écrits, épreuves pratiques) (<i>Modalités de répartition des groupes-classes à définir selon les conditions sanitaires</i>).
VENDREDI 25/06 DE 13H25 À 15H15	Le 25 juin est la seule date de remise des bulletins (de la 1 ^{re} à la 7 ^e). Le bulletin ne sera remis à l'élève qu'en échange <u>de son journal de classe complété</u> . Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
VENDREDI 25/06 DE 15H30 À 18H30	Contact pédagogique : si les conditions sanitaires le permettent, les parents et les élèves pourront rencontrer les professeurs et voir les examens pendant cette réunion (<i>Modalités à définir</i>).
VENDREDI 25/06 (APRÈS-MIDI), SAMEDI 26/06 (MATIN) ET LUNDI 28/06 (JOURNÉE)	Dépôt des demandes de conciliation interne pour tous les élèves (<i>excepté les jurys de qualification</i>). S'il y a contestation des décisions, les recours doivent être rédigés sur le formulaire officiel et doivent être déposés au secrétariat contre accusé de réception au plus tard le lundi 28/06 à 18h.
MERCREDI 30/06 AU PLUS TARD À 16H00	Communication des résultats des éventuels recours par courriel contre accusé de réception.

AJOURNEMENTS EXCEPTIONNELS

DÈS LE 18/06, EN JUILLET, AOUT ET/OU SEPTEMBRE	S'il y a lieu de prêter des jours ou des semaines de stage en juin et pendant les mois de juillet et/ou aout pour parfaire la formation ou obtenir le passage de classe, un horaire précis sera transmis via le bulletin.
VENDREDI 27/08, LUNDI 30/08, MARDI 31/08 ET MERCREDI 01/09, JEUDI 02/09 DÈS 8H10 (QUALIFICATION)	Une session de rattrapage pourrait exceptionnellement être proposée. Des travaux d'été et/ou des remédiations pourront être proposés et suivis par les professeurs. Le bulletin précisera les jours et heures de passage. Le RDV aura lieu dans le hall d'accueil. Les règles sanitaires restent d'application. S'il y a lieu de prêter des jours ou des semaines de stage pendant les mois de juillet et/ou aout, un horaire précis sera transmis via le bulletin.
MERCREDI 01/09 APRÈS 16H30	Communication des résultats des 2 ^{es} sessions pour tous les élèves sauf ceux de qualification . Les bulletins de 2 ^e session seront disponibles au secrétariat-élèves entre 11h45 et 12h25 le jeudi 02/09 .
JEUDI 02/09 APRÈS 16H30	Communication des résultats des 2 ^{es} sessions pour tous les élèves en qualification . Les bulletins de 2 ^e session seront disponibles au secrétariat-élèves entre 11h45 et 12h25 le vendredi 03/09 .
JEUDI 02/09 APRÈS 16H30	Les professeurs seront à la disposition des élèves et/ou de leurs parents. Ils auront avec eux leurs copies d'examens.
DÈS LE VENDREDI 03/09 DÈS 8H30	Les parents peuvent introduire un recours après une seconde session. Les formulaires de recours seront disponibles au secrétariat des élèves à partir du vendredi 03/09 à 8h30. Ces formulaires doivent être obligatoirement rendus pour le mardi 07/09 à 8h30. Les parents s'adresseront au secrétariat des élèves pour connaître les résultats le jeudi 09/09 de 10h à 12h.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire. Nous vous encourageons à continuer à prendre soin de vous, et nous vous prions d'agréer, Chers Parents, à l'expression de notre considération distinguée.

L'équipe de direction, à votre écoute,

J. Marcq
Directrice-adjointe f.f.

C. Losseau
Préfète de discipline
et d'éducation

A. Verhaeren
Directrice